

Mur le long de la corniche : la Ville procède à des « vérifications »

Depuis quelques jours, la construction d'un mur le long de la corniche Philippe-Giovannini, sur l'ancienne friche industrielle de Bois Sacré, suscite un débat nourri, en particulier sur les réseaux sociaux. Ce mur est bâti en bordure du site sur lequel s'installe le chantier naval Monaco Marine. Sur environ trois cents mètres, cette construction, faite de plaques de béton assemblées et destinée à sécuriser le site, qui accueillera des dizaines de yachts de luxe, choque nombre de Seynois. Motif : ce mur, sorti de terre en quelques jours, entrave la vue sur la rade, sans parler de son aspect inesthétique. Et même si c'est TPM qui est gestionnaire du terrain – au titre de sa compétence économique – d'aucuns rejettent la faute sur la Ville, qui a délivré le permis de construire à Monaco Marine.



Sur environ trois cents mètres, le mur érigé le long du site où s'installe le chantier naval Monaco Marine, à Bois Sacré, choque nombre de Seynois. (Photo M. G.)

La Ville au pied du mur ?

C'est le cas de Nathalie Bicaïs, conseillère municipale d'opposition, qui a lancé le débat sur le web. « La Ville est concernée car ce mur est construit sur une route communale, explique-t-elle. Certes, je me réjouis de l'arrivée à La Seyne d'une entreprise comme Monaco Marine, avec des dizaines de créations

d'emplois à la clé ; mais cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix. L'entreprise a sa logique, la Ville doit avoir la sienne, à commencer par la préservation de la qualité de vie des Seynois et la sauvegarde d'un site exceptionnel. Notre littoral, c'est aussi notre avenir, notamment en termes de développement touristique. »

De son côté, la Ville indique

qu'elle se saisit de cette question et procède actuellement à « des vérifications ». Il s'agit, en particulier, d'examiner la conformité du mur avec le code de l'urbanisme et avec le permis de construire délivré. Des résultats qui devraient être communiqués assez rapidement compte tenu de l'émoi suscité par le mur en question.

M. G.



Durant plusieurs mois, les Seynois se sont habitués à la vue « dégagée » sur la rade. Seul un simple grillage séparait le site du bord de mer. (Photo DR)



D'aucuns ont sans doute oublié que, durant des décennies (et jusqu'en 2016), un bâtiment industriel masquait tout ou partie de la vue sur mer. (Photo Google)